



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Centre-Val de Loire | 2013

Courville-sur-Eure – L’Orme des Mûriers Fouille préventive (2013)

Franck Verneau



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/48188>
ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Franck Verneau, « Courville-sur-Eure – L’Orme des Mûriers » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Centre-Val de Loire, mis en ligne le 10 septembre 2020, consulté le 27 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/48188>

Ce document a été généré automatiquement le 27 mai 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Courville-sur-Eure – L'Orme des Mûriers

Fouille préventive (2013)

Franck Verneau

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Inrap

- 1 Quelques pièces en silex taillé suggèrent la présence d'un site préhistorique à proximité et confirme la forte occupation de la vallée de l'Eure et de ses coteaux durant la Préhistoire. La première occupation pérenne attestée au lieu-dit L'Orme des Mûriers est datée avec réserve de La Tène moyenne (-250 à -120). Il s'agit d'un bâtiment à parois rejetées, d'un type connu mais rarement identifié en région Centre. Les dimensions de 180 m² pour 17,5 x 11,5 m en font un bâtiment de grande taille. Le plan, organisé selon un module carré central est assez courant. L'emplacement des parois rejetées peut être marqué par un creusement périphérique destiné à recevoir une sablière basse, ou bien à l'emplacement d'une couronne de poteaux de petit diamètre visible côté ouest du bâtiment. Aucune fosse dépotoir ni grenier ou silo, n'ont été découverts à proximité.
- 2 Le site semble se poursuivre vers le nord et vers l'ouest avec un creusement linéaire qui pourrait appartenir à un second bâtiment à parois rejetées.
- 3 Aucune trace d'enclos fossoyé ou de haies n'a été relevée. Il s'agit probablement d'un habitat ouvert comprenant plusieurs maisons dont nous n'observons que l'extension méridionale.
- 4 Un autre site laténien a été identifié à environ 500 m, en direction de l'ouest, lors du diagnostic de la Zac de la Croix-Badin. Un autre est présumé, à distance équivalente, en direction de l'est. L'occupation des sols à cette époque est donc relativement dense sur ce territoire quoi qu'encore très mal connue.

- 5 Après une érosion des structures laténiennes, une couche vient les sceller. Elle pourrait résulter d'une mise en repos des sols, d'après l'analyse physico-chimique des sédiments et l'étude de lames minces. Des traces de chauffe pourraient être consécutives à un nettoyage par brûlis ou à des apports. Dans un second temps, des traces de labours et une zone de prairie se répartissent de part et d'autre d'une clôture. La clôture est datée de la période augustéenne, période d'une nouvelle installation. La conservation de cette couche semble tributaire des constructions romaines qui ont fixé les terres et dont les comblements pierreux ont limité la profondeur des labours ultérieurs.
- 6 L'installation nouvelle a lieu sous le principat d'Auguste, vers la fin du 1^{er} s. av. J.-C., voire au début du 1^{er} s. apr. J.-C. Un grand fossé, de 120 m de long, 5 m de large et 1,7 m de profondeur compose la délimitation d'un établissement rural de grande taille. Aucun retour de fossé n'est connu de manière certaine mais un fossé (partition interne ?) a été découvert côté nord. Pourtant, un petit nombre de tessons de sigillée italique, céramique rare en milieu rural et marqueur d'une acculturation méditerranéenne précoce, ont été retrouvés dans les structures de période augustéenne ou en position résiduelle dans les structures ultérieures.
- 7 L'établissement augustéen est de très grandes dimensions avec un fossé en limite sud, une zone agropastorale au nord comprenant probablement champs labourés et pâture, et un habitat situé en dehors de la zone de fouille, plus au nord. L'usage de vaisselle d'importation peu courante, marque une romanisation précoce, habituellement observée en ville ou à proximité de grands axes de circulation. L'occupation de Courville étant placée à proximité de la voie Chartres-Le Mans, elle peut rentrer dans ce cadre.
- 8 Au 1^{er} s. apr. J.-C., une zone est aménagée à l'aide de drains empierrés prolongés, au-delà d'une certaine limite, par de simples fossés. À cet endroit, une grande cave avec un escalier en terre est construite. Elle est équipée de cinq loges destinées au rangement des amphores à huile ou vinaire et d'une fosse rectangulaire de 0,8 m de long et d'un mètre de profondeur. Au II^e s., elle est remblayée et trois celliers lui succèdent jusqu'au début du III^e s. La fouille met en lumière la préparation des terrains, préalable à la construction des bâtiments. La pérennité de la fonction de stockage révèle aussi une spécialisation fonctionnelle des espaces. Le mobilier issu des comblements des caves est relativement peu abondant et le mobilier métallique est anecdotique. Ces différents éléments donnent l'image d'une zone dédiée à une fonction particulière : le stockage. La spécialisation des espaces est une des caractéristiques des *villae* romaine et cette partie peut constituer la *pars fructuaria* décrite par les agronomes latins.
- 9 L'évolution architecturale des structures de stockage, de la cave maçonnée du 1^{er} s. aux celliers aux parois boisées aux II^e-III^e s., semble suivre le schéma inverse de ce qui est observé par ailleurs avec plutôt une transposition de l'architecture de bois et terre vers une architecture de pierre ou de pierre et terre. Aucune trace d'occupation n'est postérieure au début du III^e s.
- 10 L'aqueduc de Landelle dessert la ville d'*Autricum* (Chartres) et passe à Courville. Deux sondages ont permis d'accroître nos connaissances sur cet aménagement. Avec une construction possible en première moitié du 1^{er} s., ce programme architectural prend place en plein essor de l'urbanisation de Chartres dont les trames viaries sont en place dès la fin du principat d'Auguste.

- 11 Aucun dispositif de descente dans le conduit d'aqueduc n'a été vu. Se pose la question de l'entretien de l'ouvrage.
 - 12 Un petit habitat définit par la présence d'un bâtiment et d'un puits, et datable entre le Ve et le VII^e s., a été identifié. Le bâtiment à pans coupés, a une surface d'environ 60 m².
 - 13 À partir du IX^e s. jusqu'au XII^e s., deux bâtiments se succèdent au même endroit et deux systèmes d'enclos se superposent, l'un quadrangulaire, l'autre circulaire. Aucune trace d'habitation n'a été reconnue, mais des puits sont systématiquement présents. Une organisation en deux pôles distincts peut être envisagée, avec un espace voué au nord aux habitations et un autre au sud, enclos, avec une activité agropastorale probable. Entre les deux zones, un four culinaire a été découvert. Ces groupes d'habitat, à caractère agropastoral, regroupent souvent une communauté d'habitants restreinte, probablement familiale.
 - 14 Aucune occupation n'est attestée après le XII^e s., période réputée correspondre à la construction de l'enceinte de la ville. Il se peut qu'à cette période l'attraction de la ville proche déplace une partie de l'habitat voisin du bourg. Les terres restent des terres agricoles jusqu'aux récentes constructions de lotissements. Le parcellaire enregistré dans le cadastre du XIX^e s. a été en grande partie retrouvé en fouille, dont une partie marquée probablement par une haie vive.
 - 15 Les traces d'une activité métallurgique de réduction ont été découvertes au nord du site, sans pouvoir être rattachées de manière certaine à une période précise.
-

INDEX

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtYMQBsihnF>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPTUjwiPDxN>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtvjamvcy8Ta>

Année de l'opération : 2013

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtXT02uJOogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtcJxzOpgs7T>

AUTEURS

FRANCK VERNEAU

Inrap